

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQET TENUE LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQET**

SONT PRÉSENTS : Le maire suppléant Jean-Claude Doiron et les membres : Terry Ing, Jacques Boucher, Louise Blanchard, Kim Légère, Marie-Soleil Landry, Florence Albert, Pierre Boudeau et Nicole Hébert

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ quatre (4) personnes dans la salle, dont deux (2) journalistes, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Pierre S. Doiron, directeur de l'administration et Julie Jacob, greffière

Monsieur le maire suppléant Jean-Claude Doiron appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2025-315

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Pierre Boudeau et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2025-316

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2025-317

Renouvellement du plan
d'immobilisations 2026-2029

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu d'adopter le document intitulé « Plan de renouvellement des immobilisations 2026-2029 pour l'allocation des fonds affectés au renouvellement des immobilisations (FRI) de Caraquet ». Adoptée

2025-318

Marges de crédit

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Nicole Hébert,

ATTENDU QU'il soit possible que la Ville de Caraquet se retrouve en position de découvert de compte dû à l'absorption des dépassements de coûts du Centre UNI et que le financement de ces dépassements auprès de la Commission des emprunts sera seulement finalisé vers la fin décembre 2025 ou le début janvier 2026;

ATTENDU QUE le coût de réfection du boulevard St-Pierre Ouest qui est assumé par la Ville de Caraquet en attendant le remboursement par le ministère des Transports et de l'Infrastructure vient ajouter de la pression sur la gestion des flux monétaires;

IL EST RÉSOLU d'autoriser un potentiel de découvert de compte de l'ordre de 3 000 000 \$ auprès d'UNI Coopération financière et ce jusqu'au 31 janvier 2026. Adoptée

2025-319

Marges de crédit

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu que la marge de crédit du Fonds de fonctionnement général (FFG) soit ajustée à 561 425 \$ et que la marge de crédit du Fonds de fonctionnement eau et égout (FFEE) soit ajustée à 1 342 500 \$ pour être conforme aux pourcentages des budgets d'exploitation respectifs pour l'année 2026. Adoptée

2025-320

Adoption du budget 2026 de Centre-Ville Caraquet

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter le budget 2026 de la Corporation Centre-Ville Caraquet inc. :

REVENUS :

| | |
|--------------------------|------------------|
| Contributions des taxes | 72 363 \$ |
| Total des revenus | 72 363 \$ |

DÉPENSES :

| | |
|---------------------------|------------------|
| Projets spéciaux | 20 000 \$ |
| Promotion et animation | 25 500 \$ |
| Frais d'administration | 25 000 \$ |
| Honoraires professionnels | <u>2 363 \$</u> |
| Total des dépenses | 72 363 \$ |

Adoptée

2025-321

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 novembre 2025 avec la modification suivante à apporter dans les exposés des membres du conseil : remplacer « Finalement, elle déplore le fait qu'une proposition concernant le pourcentage requis de citoyens de langue minoritaire dans une municipalité pour que la traduction de documents soit obligatoire fut tablée sans de vraies discussions à l'AFMNB. » par « Lors de l'AGA de l'AFMNB, elle regrette que la proposition fixant le pourcentage de citoyens de langue minoritaire requis pour l'obligation de traduire les documents municipaux ait été tablée sans véritable débat. » Adoptée

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 novembre 2025. Adoptée

2025-322

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Aucune question non réglée découlant de ces procès-verbaux.

2025-323

Exposés des membres du
conseil

La conseillère Kim Légère présente un compte-rendu de la rencontre du conseil d'administration du Festival acadien.

Elle présente également un compte-rendu des rencontres avec le comité aviseur du Centre UNI et les activités d'ouverture à venir.

Elle annonce que la parade de Noël aura lieu le 12 décembre prochain.

La conseillère Nicole Hébert remercie le conseil municipal précédent pour leur vision concernant le nouveau Centre UNI.

Elle en profite pour souhaiter de joyeuses Fêtes à tous.

La conseillère Marie-Soleil Landry informe les citoyens que des nouveaux logements à l'ancien local scout de Bas-Caraquet sont disponibles.

Elle résume les programmes de bienvenue de la municipalité.

Elle croit qu'il serait important que le Conseil se rencontre pour discuter et mettre à jour le plan stratégique de la municipalité.

Elle trouve inacceptable qu'une lettre ait été reçue d'un Ministre provincial en anglais seulement. Le directeur général lui répond qu'une lettre en français sera reçue bientôt.

Le conseiller Pierre Boudreau revient sur l'ouverture officielle du Club d'âge d'or de Pokemouche à Évangéline.

Il se dit ravi du nouveau Centre UNI et croit que de nombreux citoyens vont profiter de ces nouvelles installations.

Il en profite pour souhaiter de joyeuses Fêtes à tous.

La conseillère Louise Blanchard se dit elle aussi impressionnée par le Centre UNI.

Elle informe la population sur le règlement à suivre concernant les chiens.

Elle souligne le succès de la pièce « Les émeutiers ».

2025-324

Correspondance reçue et envoyée du mois de novembre 2025

Les membres du conseil municipal passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de novembre 2025.

2025-325

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2025-326

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2025-327

Présentation et intervention du public

Aucune présentation et intervention du public

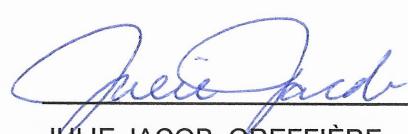
2025-328

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 53.



JEAN-CLAUDE DOIRON, MAIRE SUPPLÉANT



JULIE JACOB, GREFFIÈRE